

# Assemblée générale 2025

Samedi 21 juin à 14 h au jardin des Cerises à Digne-les-Bains



## Sommaire

### Rapport moral

### Rapport d'activités

- À Fleur de Pierre, c'est qui ?
- Vie associative
- Animations et jardins
- Les prestations

### Rapport financier

- Résultats 2024
- Prévisionnel 2025

### Perspectives 2025

- Premiers trimestres 2025
- Et pour la suite?
- Membres du CAC et candidatures
- Montant des adhésions pour 2026



# Le Rapport Moral

## du Conseil d'administration Collégial

**2024, TOUJOURS en TRANSITION: UN RECENTRAGE GENERAL,**  
*pour mieux faire face aux incertitudes de notre avenir...*

Pour commencer, en tout début d'année est organisée une assemblée générale extraordinaire pour compléter / renouveler le Conseil d'Administration Collégial (CAC) mis en difficulté en 2023. Désormais le CAC se compose de 8 personnes. Les nouveaux membres élus apportent une énergie reconfortante et efficace, notamment pour mettre fin aux conflits du jardin des Eaux Chaudes et faire valoir le respect des règles inscrites dans les conventions signées par les adhérents.

Car c'est vers cela que nous tendons: retrouver le cœur de l'association, ses convictions, ses désirs, ses manières d'y être fidèle... Ne pas perdre nos envies malgré des contraintes financières plus que serrées. La question se pose en effet : avons-nous un futur ?

### ***Et si oui, quel futur ?***

Le CAC et l'équipe salariée se veulent résolument optimistes malgré les chiffres : nous allons faire, ensemble, tout ce que nous pouvons pour que la réponse soit OUI... Et si nous ne réussissons pas, nous aurons la fierté de savoir que nous aurons essayé !

### **Côté JARDINS : pour un recentrage géographique.**

A propos du jardin des Eaux Chaudes, les échanges avec la mairie de Digne ont été multiples tout au long de l'année en raison du projet de casino qui se profilait. Le Conseil d'Administration d'A Fleur de Pierre, en raison de perspectives incertaines quant au terrain, des problèmes récurrents d'inondations et de vols, de difficultés pour remettre en place une animation sereine et efficace, décide de se séparer de ce jardin. Décision difficile !

Se séparer d'un jardin, après tant d'énergie pour le créer et le faire vivre, nous donne à nous le Cac mais bien sûr aussi aux jardinier.es un certain pincement au cœur..

A Manosque, l'année est très compliquée. La mairie a décidé en 2023 de déplacer le jardin. A Fleur de Pierre doit s'occuper de certaines parts du déménagement et coordonner la passation, voulue par la mairie de Manosque, à une autre association. Après bien des péripéties et beaucoup d'énergie déployée, nous fêtons la réussite de cette transition le 31 décembre 2024. Nous devons un immense merci à Ester et Jessy pour un grand et beau travail tout au long de la vie de ce jardin Graines de Paradis, et une année 2024 particulièrement difficile !

Parallèlement, le contrat d'Ester, la médiatrice du jardin, prend fin et celui de Jessy, l'animatrice, se terminera un peu plus tard, en mars 2025 (sous la forme d'un licenciement économique).

Dans les 3 autres jardins de Digne se manifeste la volonté de développer des espaces collectifs et de renouveler les rencontres régulières et conviviales.

### **Côté EQUIPE SALARIEE : *pour un recentrage du travail***

Il y a beaucoup de changements et de nouveautés pour l'équipe salariée.

En début d'année, Audrey s'en va. Un nouveau binôme de coordination, Mathilde - Gwen, se met en place pour la remplacer, car nous constatons que ce poste est trop lourd pour une seule personne. Il faut par conséquent définir le rôle de chacune, les actions et responsabilités : gestion administrative, coordination de la Vie associative, communication. D'autant que Gwen vient d'arriver le 15 janvier en tant que salariée ! Le grand flou initial fait place petit à petit à plus de précision tout au long de l'année, et chacune apprend à faire confiance à l'autre, ce qui est essentiel pour mieux travailler ensemble !

Le binôme équipe agro Hervé -Thibault continue jusqu'en octobre, mais nous ne pouvons pas renouveler le contrat aidé de Thibault (annonce de France Travail). Les missions pour l'équipe ont fortement diminué, les commandes de composteurs à fabriquer étant arrivées à leur terme, et nous avons peu de perspectives vers de nouvelles prestations. Il nous semble par conséquent logique, vu nos finances, de ne pas réembaucher une nouvelle personne et Hervé termine l'année seul. Il a par ailleurs une envie grandissante de faire autre chose et de quitter l'association, ce qu'il fera en mars 2025. Il est décidé, d'ores et déjà, en fin d'année, qu'Hervé ne sera pas remplacé.

Le binôme de l'animation Perrine - Virginie va lui aussi connaître des perturbations : d'abord négatives dues au conflit des Eaux Chaudes trop lourd à porter ; puis positives : c'est Perrine, qui, la première, nous annonce qu'elle est enceinte ! Elle nous quitte avant l'été, prendra son congé maternité et le prolongera par un congé parental. Puis c'est Virginie, qui nous fait la même annonce un peu plus tard ! C'est elle qui fera le travail de transmission auprès de Sandrine, embauchée en septembre pour remplacer Perrine (poste aidé Adulte-relais). L'hiver arrive et les animations diminuent, nous décidons donc de ne pas remplacer Virginie, ce qui nous arrange financièrement.

En fin d'année, c'est donc une équipe salariée réduite qui est sur le terrain : Mathilde, Gwen, Sandrine, Hervé et Jessy, qui ira en renfort à Digne début 2025. Elles et il sont nécessairement soutenu.es par un petit groupe de bénévoles très actif.ves ! Le futur, c'est à nous de le construire...

### **Côté VIE ASSOCIATIVE :** *pour un recentrage des actions / activités*

On se recentre sur les fondamentaux : nous concentrer sur des actions de groupe tout en respectant chaque personne et ses besoins. C'est un exercice d'équilibre délicat, qui peut parfois amener à des décisions problématiques. Car le recentrage exige aussi de reprendre les règles d'une manière plus cadrée, correspondant à la charte de l'association.

Nous avons beaucoup appris de ce qui s'est passé aux Eaux Chaudes. Cette situation, qui nous a pris beaucoup de temps et d'énergie, nous a malheureusement épuisés psychologiquement. Nous étions pourtant dans une démarche bienveillante. Nous avons décidé de privilégier le groupe sur les intérêts individuels. Il y a donc eu des ruptures de convention de parcelles.

Dans le même but d'activités de groupe, l'animation crée ou relance des parcelles collectives aux jardins, des moments conviviaux, des ateliers...

**Côté PARTENAIRES** : *recherche de soutien peu suivi de faits*

Un COPIL de crise est mis en place en mars pour alerter et solliciter nos partenaires. On joue franc jeu en mettant en avant nos difficultés et en sollicitant leur aide. C'est plutôt le contraire qui se passe, car au final nous n'obtenons pas plus de soutien.

Il est vrai que les difficultés ne sont pas que chez nous, on parle de rigueurs budgétaires, tout le monde se serre la ceinture, les temps sont durs... Sur Manosque, l'agrément EVS (Espace de Vie Sociale) de la CAF et les autres aides nous sont aussi accordées pour 1 an pour permettre la transition du changement de jardin.

**Côté FINANCES** : *pour un recentrage du modèle économique*

Face aux difficultés, nous avons cherché de l'aide : auprès de France Active et auprès de deux consultant(e)s de Digne, Anaïs (finances) et Swan (RH) qui ont gracieusement accordé de leur temps à l'association pour nous accompagner ! Un grand merci à elles !

Mais les chiffres font peur (voir bilan financier)... Nous n'avons pas le choix, et les partenaires financiers nous le disent bien, nous devons réduire nos dépenses : charges salariales, loyers, matériels... Et chercher d'autres financements : subventions, mécénat, crowdfunding... Qui demandent du temps et de l'énergie, ce que l'équipe salariée n'a pas pour l'instant. Ce travail doit par conséquent être fait par des bénévoles, mais les personnes déjà investies ne désirent pas s'impliquer davantage.

## ***Alors comment faire ?***

**Côté FUTUR** : *vers un recentrage de nos énergies à toutes et tous !*

Trois années de déficit ont quasiment épuisé les réserves mises de côté les années précédentes. La question de la dissolution de notre association se pose, vu nos difficultés financières. Nous faisons notre maximum contre cette échéance.

Petit à petit, on avance pour réduire les charges (moins de salariés, de frais d'assurance, décision de déménager, moins de jardins, moins de véhicules...) et tenter d'équilibrer les finances.

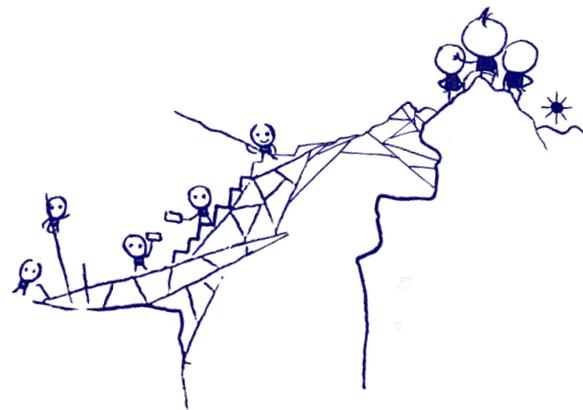
Moins de missions entraîne une diminution des rentrées d'argent. Certaines prestations continuent (toilettes sèches, animations à l'environnement...). Mais cela n'est pas suffisant. Nous devons poursuivre en faisant connaître l'importance de notre travail auprès de partenaires financiers : préserver des espaces verts, promouvoir une alimentation naturelle, favoriser le bien-être des personnes en encourageant les rencontres et l'entraide...

L'association ne peut plus fonctionner de la même façon, elle a besoin de nouveautés. Chacune et chacun peut apporter ses idées, ses compétences, même pour des actions minimes et ponctuelles. Il s'agit de faire ensemble et de créer une nouvelle dynamique.

Nous savons que nombreux.ses sont celles et ceux qui adhèrent à nos valeurs et seraient prêt.es à soutenir/rejoindre l'association : continuons donc à faire connaître A Fleur de Pierre, car...

**... on y croit encore !**

*le Conseil d'Administration Collégial*

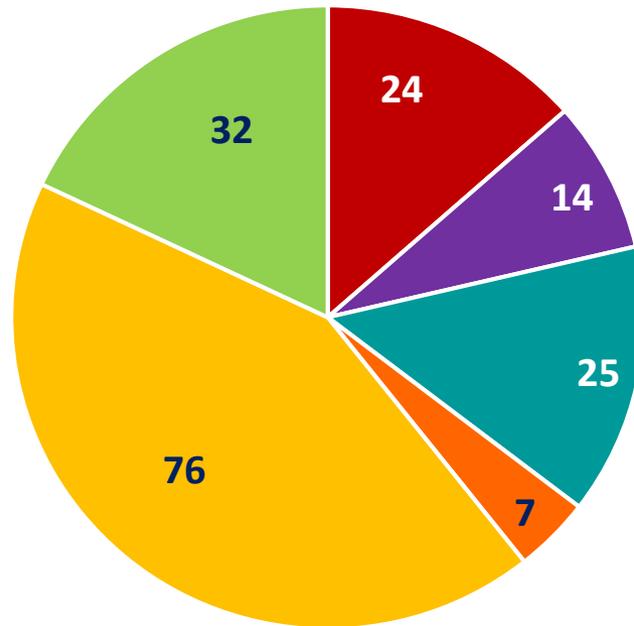




# À Fleur de Pierre, c'est qui ?

**178 adhérent.es et 5 jardins!**

- Cerises
- Phacélies
- Eaux Chaudes
- Grelinettes
- Graines de Paradis
- Adhérent.es de cœur



En 2024, l'association compte au total **178 adhérent.es réparti.es sur plusieurs sites :**

- 101 à Digne et ses alentours
- 76 à Manosque



14 personnes



24 personnes  
et 1 structure



7 personnes



25 personnes  
et 1 structure



76 personnes



32 personnes<sup>8</sup>  
et 2 structures



109 Femmes

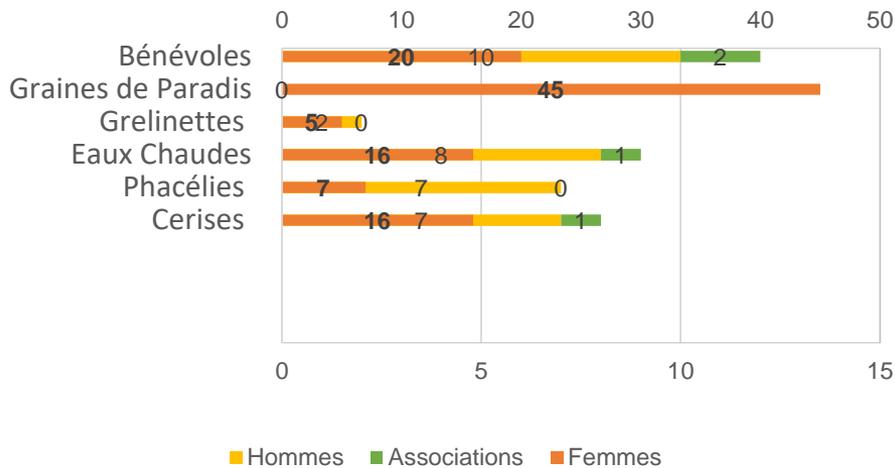


65 Hommes

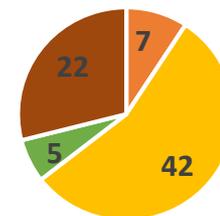


4 structures

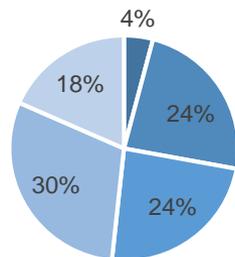
### Répartition – femme – hommes - structure



### 76 Enfants au sein des jardins



### Répartition par tranche d'âge



- 19 à 25 ans
- 26 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 64 ans
- 65 ans et +
- < 6 ans
- 6 à 15 ans
- 16 à 17 ans
- 18 et +



# Zoom sur les jardins de Digne-les-Bains

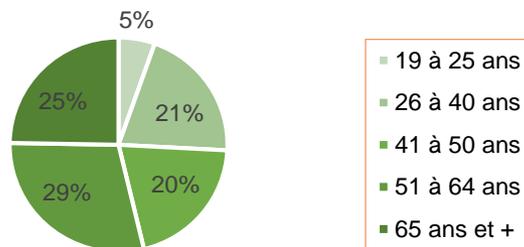
☞ **29 % des adhérent.es ont entre 51 et 64 ans**, suivi de près par les **+ de 65 ans (25%)**, ce sont les tranches les plus représentées.

☞ Seulement **5,4 %** ont entre **19 et 25 ans**.

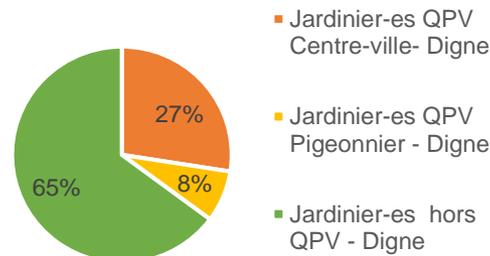
☞ Les jardins et la vie associative accueillent **plus de femmes que d'hommes**

☞ Sur les 91 adhérent.es dignois.es, **32 vivent en QPV**

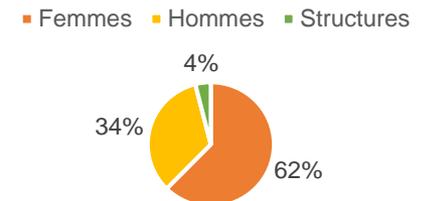
## Répartition par âge dans les jardins dignois



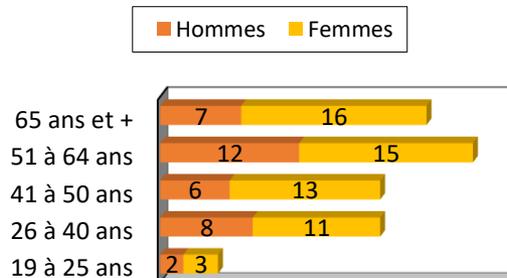
## Répartition adhérent.es /quartiers prioritaires



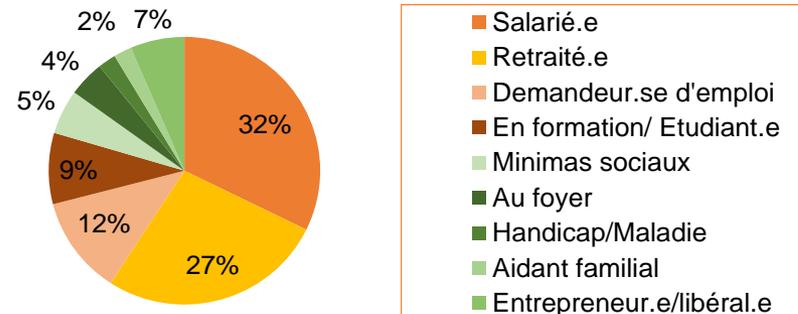
## Répartition Femmes/Hommes Structures



## Répartition par tranche d'âge et genre



## Situations professionnelles



# Le bénévolat

En 2024, **3109 heures de bénévolat** ont été déclarées, contre **3752 heures en 2023**.

Cette baisse apparente peut s'expliquer autant par un repli temporaire sur l'essentiel que par le fait que beaucoup d'implications informelles ne sont pas comptabilisées.

Types de bénévolat (en nombre d'heures)	Gestion collective des Jardins	Festivités	Ateliers associatifs	Vie associative	TOTAL
Digne	952	35	130	1034,5	2152,5
Manosque	958				958
TOTAL en heures	1910	35	130	827	3109,5

On note surtout :

- Une **forte mobilisation des bénévoles** dans la gouvernance associative : les heures du CAC explosent, signe d'un **réengagement collectif** sur les enjeux de transition.
- Une **stabilité de l'investissement dans les jardins**, avec près de **2000 heures** à Digne et Manosque.
- Une présence plus discrète sur les temps festifs ou les animations, liée au recentrage des priorités.

Au-delà des chiffres, **l'envie de faire vivre le projet reste bien là** : autrement, ensemble, et souvent au-delà du cadre mesurable.



# Une méthode de travail collégiale

- Des **responsabilités partagées** par les membres un **conseil d'administration effectif et engagé**
- De **nombreux échanges** équipe/CAC
- **Participation des adhérent.es** aux décisions stratégiques de l'asso (*AG, réunion de collègues, réunions de CAC*)
- **Implication des adhérent-es** dans les différentes activités de l'association



Réunion de conseil d'administration avec les délégués de Manosque le 31 juillet

# Et une équipe salariée, des mouvements en 2024 !

## Coordination

Audrey A. (FONJEP – coordination générale)  
→ *Départ de mars 2024*

## Nouvelles missions réparties entre :

- Gwendoline D. (CDD CIU-CAE –  
coordination vie associative +  
communication)

- Mathilde F. (CDI FONJEP Jeune –  
coordination administrative + finances)

## Équipe agroécologie

- Hervé M. (CDI – encadrant technique  
agroécologie)

- Thibault P. (CDD CIU-CAE – ouvrier  
agroécologique)

## Animation des jardins

### À Digne :

- Perrine P. (CDD Adulte-relais) → *congé maternité en juin*

- Arrivée de Sandrine M. (CDD Adulte-relais) en septembre (médiation + jardin)

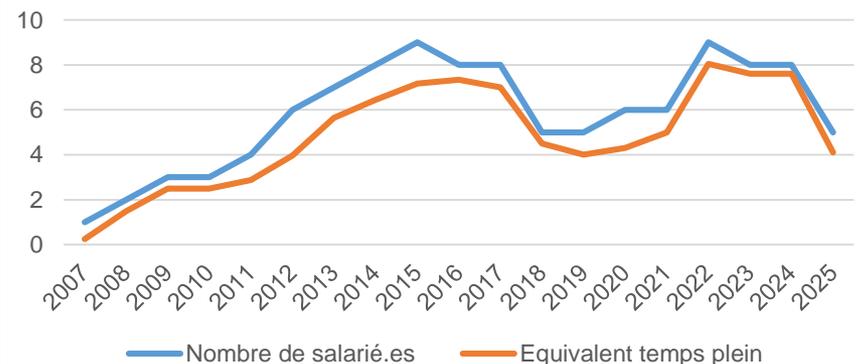
- Virginie A. (CDI de droit commun) → *congé maternité en octobre (non remplacée)*

### À Manosque :

- Ester B. (CDD Adulte-relais – médiation Manosque)

- Jessy C. (CDI – animatrice jardin)

## Evolution de l'équipe de 2007 début 2025



- Audrey (coordination) en mars 2024
- Thibault (ouvrier agro) en octobre 2024
- Ester (médiation) en décembre 2024

Départs  
2024

# Vie associative



Assemblée Générale Extraordinaire du 19 janvier 2024

## 1. Gestion de crise

### Constats

*fin 2023 début 2024*

- Crise de **gouvernance**
- Difficultés de **gestion**
- Difficultés **organisationnelles**

### Réactions

- **Assemblée Générale** Extraordinaire et accueil d'un **nouveau CAC**
- **Accompagnement** bénévole à la **structuration** de l'équipe
- Accompagnement avec **France Active**
- **COPIL** de crise avec les financeurs

### Actions structurantes

- Mise en place de **nouveaux outils de pilotage**
- Elaboration d'un **plan d'action**
- **Formation** de l'équipe et du CAC

## 2. Une phase de reconstruction



- **Arrêt du rucher-école**

Printemps 2024

- **Fermeture de l'antenne de Manosque**

Hiver 2024

- **Suspension du jardin des Eaux Chaudes**

Hiver 2024

- **Mise en place d'une stratégie financière**

- **Réorganisation et montée en compétence du collège finances**

- **Efforts de pédagogie et de transmission**

- **Une meilleure appréhension collective des enjeux financiers**

- **Amélioration de la coopération**

- **Appropriation des enjeux par l'ensemble des parties prenantes**

- **Reconnaissance de la place de chacun-e**

- 
- An orange bracket is positioned below the 'Reconstruction des finances' and 'Reconstruction de la gouvernance' columns, pointing downwards to a yellow-bordered box containing a summary of outcomes.
- **+ de responsabilités** partagées
  - **+ d'échanges** et de confiance
  - Une **équipe associative + solide** qui arrive à se saisir d'enjeux stratégiques

# Les temps forts de la vie associative

Des rencontres régulières qui permettent de dessiner une vision commune, se retrouver, s'organiser, s'impliquer, décider ensemble, ...



Réunion à Manosque le 18 avril



Réunion de CAC du 24 avril



Rencontre à Manosque le 4 juin



Assemblée générale extraordinaire à Digne et Manosque le 19 janvier



Assemblée Générale 6 juillet



Assemblée Générale 6 juillet au jardin des Cerises



World café du 19 septembre



Fête de clôture de l'antenne de Manosque 13 décembre 2024



# Animations & jardins



*Jardin des Cerises - été 2024*



# Des animations au sein des jardins

Des réunions de jardinier.es, des ateliers, des chantiers collectifs d'entretien, des permanences avec les p'tits dèj', l'accompagnement d'une parcelle collective

## Jardin des Phacélies

- **2 réunions** d'organisation collective
- **6 ateliers et événements** : vannerie sauvage, fabrication de boules de graisses pour oiseaux, cueillette fruits, apéro compost
- **5 chantiers collectifs** pour entretenir le jardin
- **12 permanences au jardin** : les p'tits dèj' au jardin un espace convivial ouvert à toutes



Repas partagé lors de **Ramène ta graine** au jardin des Cerises

## Jardin des Cerises

- **1 grande parcelle collective** en cœur de jardin
- **3 réunions** d'organisation collective
- **7 ateliers** : taille douce, plessis, fabrication de lessive à la cendre, affutage des outils, semis d'engrais verts et techniques de préparation du sol, connaître et analyser le sol, préparer le jardin pour l'hiver
- **3 chantiers collectifs** pour entretenir le jardin
- **20 permanences** au jardin d'avril à novembre: les p'tis dèj' au jardin un espace convivial ouvert à toutes
- **4 événements** : Ramène ta graine I, II et III, et l'assemblée générale de l'association

## Jardin des Grelinettes

- **2 réunions** d'organisation collective
- **2 ateliers** : Fabrication de serre-châssis et création d'un plessis
- **1 chantier collectif** pour entretenir le jardin



Récolte de poires au jardin des Phacélies



P'tit dèj' au jardin des Phacélies

## Jardin des Eaux Chaudes

- **2 réunions** d'organisation collective
- **1 moment convivial** d'intégration des nouveaux jardiniers
- **5 permanences au jardin** : un moment pour rencontrer les acteurs de l'association
- **1 événement** porté par le Secours Populaire : la Chasse aux œufs



Le Secours Populaire au jardin des Eaux Chaudes

# Une parcelle collective

Dans la continuité de "Balade à la Ferme", une parcelle collective est créée au sein du jardin des Cerises, elle permet des RDVs hebdomadaires de jardinage pour créer du lien et apprendre des techniques de jardinage.



- Lieu de rencontre et de partage, ouvert à tous les publics
- Cet espace favorise les échanges entre les participant.es
- Propose une activité physique pour les participant.es, et permet de développer des compétences en jardinage
- On y expérimente la solidarité dans le partage des tâches et des récoltes



Les enfants de la MECS participent à la parcelle collective



La parcelle collective au printemps



Un RDV de jardinage hebdomadaire

# Des ateliers

Des ateliers à destination de tous, pour fabriquer ensemble. Ces ateliers sont proposés par des adhérent.es et l'équipe d'animation, tout au long de l'année :



Atelier préparation du sol au jardin des Cerises - Mars



Atelier vannerie au local - Janvier



Atelier de transformation de fruits au local - septembre



Atelier fabrication de baume au local - Décembre



Atelier compost au jardin des Grelinettes - Septembre



Atelier fabriquer un macérât huileux au local - Octobre



Atelier oyas en céramique au local - Novembre



Atelier boules de graisse au jardin des Phacélies - Janvier

# Participation aux événements partenariaux

En lien avec nos partenaires locaux, les événements partenariaux offrent un cadre pour échanger et apprendre :



« Faites de la solidarité » 4 juillet 2024



« Digne d'un goûter » 8 juin 2024



Les gagnant.es du concours de pesée

Forum des association 15 septembre



Troc de Plantes avec les Écojardiniers du 04 et l' Atelier partagé 9 novembre

# Paroles d'adhérent.es



*« Pour mon fils en situation de handicap c'est une opportunité d'être inclus en société comme les autres et pas toujours être mis de côté... »*  
Elizabeth, Parcelle collective jardin des Cerises, 2024



*« Je vis en appartement au centre ville de Digne, je n'ai pas d'extérieur, cela permet de créer des liens »*  
Annick, jardin des Phacélias, 2024



*« L'association m'apporte de beaux moments de partage, de découvertes, d'apprentissages, de transmissions de savoirs. Une sorte d'oasis dans la ville. »*  
Eliséo, jardin des Phacélias, 2024



*« Pour moi le jardin est bien plus qu'un jardin. C'est un véritable lieu où je viens me ressourcer, un lieu qui m'apaise ».*  
Mireille, jardin des Eaux Chaudes, 2024

# Le compostage de quartier

À Fleur de Pierre, grâce à ses adhérent.es et ses jardins, offre une solution de compostage de proximité avec ses 3 stations de compostage.

Ces espaces permettent :

- D'inscrire les jardins **dans la vie des quartiers** (au centre-ville, au Moulin et au Pigeonnier-Barbejas)
- De partager **des savoir-faire agroécologiques**
- De proposer **un dispositif de terrain** en lien avec la nouvelle législation sur le tri des biodéchets et répondre au besoin **de gestion des biodéchets** au sein des quartiers



*La cétaine, l'amie du composteur*



*Station de compostage du jardin des Phacélies*



*Animation sur le compostage au jardin des Cerises le 8 juin*



*Apéro compost au jardin des Phacélies le 12 septembre*

# Passation de l'antenne de Manosque

De « Graine de Paradis » aux « Choux ravis », À Fleur de Pierre a accompagné les jardinier.es manosquin.es dans la transition vers leur nouveau jardin partagé.

- **Accompagnement du groupe** : Réunions structurantes avec un groupe moteur d'adhérent.es.
- **Transmission du projet** : Recherche, mise en lien et transition vers une structure repreneuse.
- **Co-construction** : Soutien logistique pour le démontage et transfert des installations et plantes, avec l'implication des adhérent.es.
- **Collaboration** : Coordination active avec la mairie pour une transition réussie.



Attribution des parcelles aux  
« Choux ravis » le 16 novembre



1<sup>er</sup> démontage de Graine de paradis le 9 avril



Réunion du 14 octobre



Mise en place du nouveau jardin le 14 novembre



Fête de clôture de l'antenne de Manosque le 13 décembre

# Les prestations



*Installation et gestion de toilettes écologiques pour le festival des Escapades à Château-Arnoux, les 14 et 15 juin 2024*

*L'association propose des solutions agroécologiques pour l'autofinancement de l'association :*

- Conception et installation de plateformes de **compostage** pour les communes, jardins partagés ou autres institutions
- Location de toilettes écologiques
- Aménagements paysagers chez les particulier.es aux tarifs solidaires
- Animations de sensibilisation au jardinage auprès de tout type de public
- Formation et accompagnement au compostage au lycée des Iscles à Manosque



*Formation au compostage à destination du personnel du lycée des Iscles à Manosque*



*Stands d'animations au festival de l'eau à la Bégude et Bras d'Asse*



*Installation des toilettes écologiques au festival du TOP*



*Aménagement chez des particuliers : fabrication de pergolas*



*Conception et mise en place de stations de compostage*

# Rapport financier

- 1. Résultat 2024**
- 2. Prévisionnel 2025**

## Résultat A Fleur de Pierre 2024

CHARGES	Réalisé	PRODUITS	Réalisé
<b>60 – Achats</b>	<b>14 367 €</b>	<b>70 – Ventes, prestations de services</b>	<b>108 749 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	0 €	Prestations de services	53 647 €
Achats non stockés (eau, énergie, ...)	3 997 €	Redistribution achats collectifs	1 016 €
Fournitures non stockées	914 €	Espace de vie sociale CAF	54 086 €
Marchandises	9 455 €	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>92 398 €</b>
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>21 601 €</b>	Ville de Digne les Bains - vie associative	1 000 €
Locations	15 384 €	Contrat de ville Jardins P2A Digne-les-Bains	9 900 €
Entretien et réparation	2 646 €	Ville de Manosque - vie associative	0 €
Assurance	3 571 €	Contrat de ville Jardins DLVA Manosque	7 000 €
Documentation	0 €	FDVA (Etat) Fond de développement de la vie associative	3 000 €
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>22 403 €</b>	FONJEP (aides à l'emploi Etat)	14 214 €
Rémunérations intermédiaires	6 059 €	MSA Mutualité sociale agricole	9 000 €
Publicité, publication	1 723 €	DREAL : Dir. Rég. de l'eau, de l'aménagement et du logement	0 €
Déplacements, missions	999 €	Prise en charge CUI-PEC (aides à l'emploi)	12 524 €
Frais postaux et de télécommunications	1 910 €	Prise en charge Adulte-Relais (aides à l'emploi)	35 761 €
Frais bancaires et cotisations	223 €	<b>75 – Autres produits de gest° courante</b>	<b>2 500 €</b>
Formation professionnelle	11 489 €	Cotisations	2 275 €
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>1 572 €</b>	Dons	219 €
Impôts et taxes sur rémunération	1 572 €	Produits divers de gestion	6 €
Autres impôts et taxes	0 €	Fondations	0 €
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>167 651 €</b>	<b>76 – Produits financiers</b>	<b>422 €</b>
Salaires bruts	155 896 €	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>14 586 €</b>
Charges patronales	7 483 €	Produits de cession	10 225 €
Autres charges de personnel (mut+méd)	4 272 €	Quote part subventions	4 361 €
<b>65 – Autres charges de gest° courante</b>	<b>3 €</b>	<b>78 – Reprises amortissements et prov</b>	<b>0 €</b>
<b>66 – Charges financières</b>	<b>0 €</b>	<b>79 – Transfert de charges</b>	<b>14 299 €</b>
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>	<b>5 720 €</b>	Uniformation	9 902 €
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>	<b>8 320 €</b>	Divers	4 396 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>241 636 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>232 954 €</b>
<b>86 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>42 876 €</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>28 692 €</b>
Personnel bénévole	37 266 €	Personnel bénévole	23 292 €
Prestations et dons en nature	5 610 €	Prestations et dons en nature	5 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>284 512 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>261 646 €</b>
<b>RESULTAT 2024</b>	<b>-8 682 €</b>		

Comptes validés le 18/06/2025

Hervé ROY, délégué du collège Finances



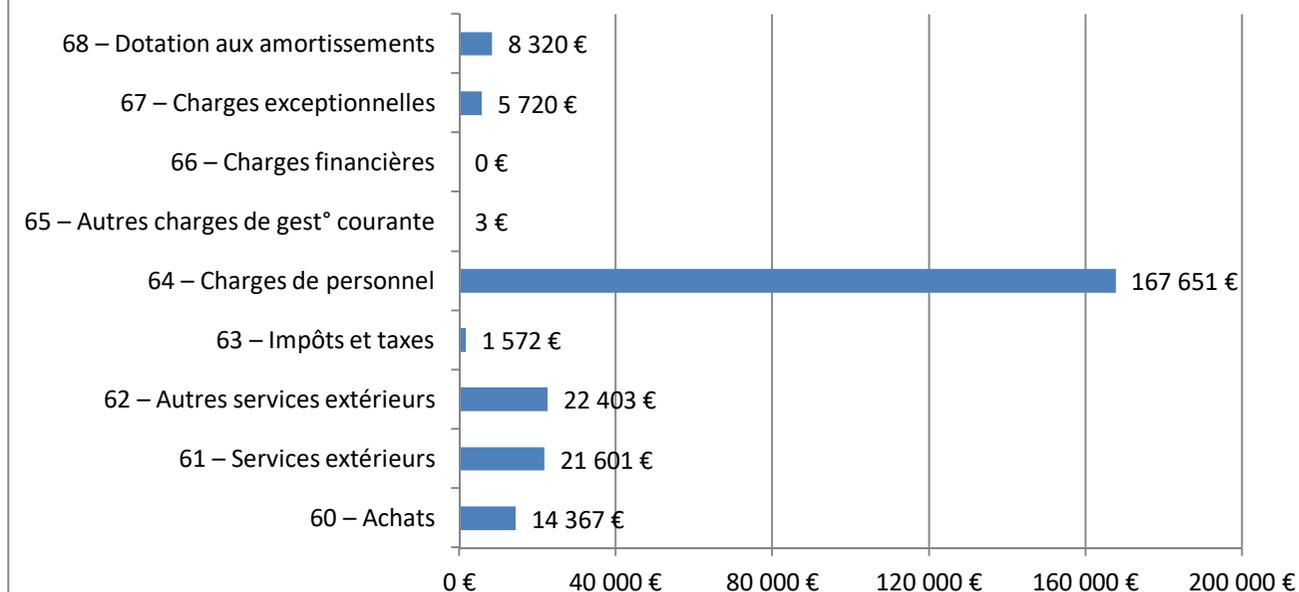
A Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques

06 10 56 74 34 - [afleurdepierre@orange.fr](mailto:afleurdepierre@orange.fr)

Siret : 494 568 587 00054

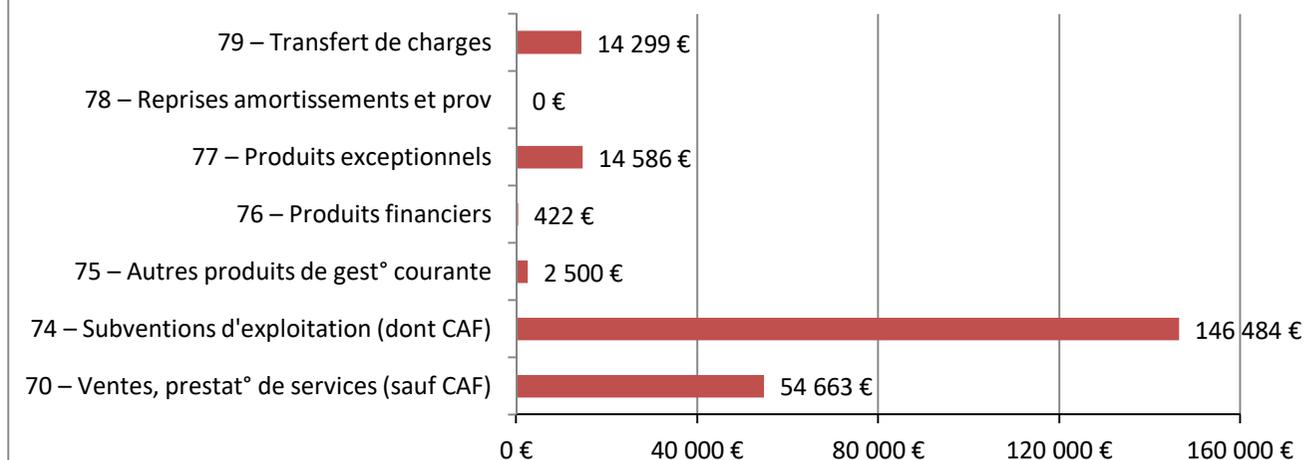
## Répartition des charges par poste

Répartition des charges par poste 2024	
60 – Achats	14 367 €
61 – Services extérieurs	21 601 €
62 – Autres services extérieurs	22 403 €
63 – Impôts et taxes	1 572 €
64 – Charges de personnel	167 651 €
65 – Autres charges de gest° courante	3 €
66 – Charges financières	0 €
67 – Charges exceptionnelles	5 720 €
68 – Dotation aux amortissements	8 320 €
<b>total</b>	<b>241 636 €</b>



## Répartition des produits par poste

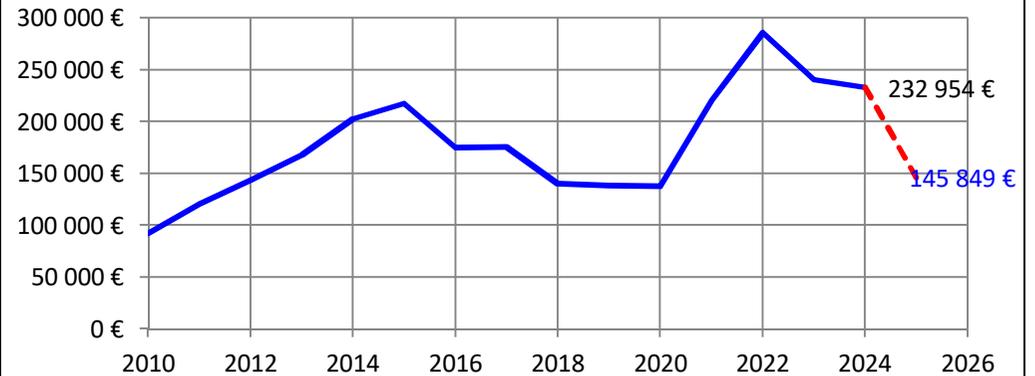
Répartition des produits par poste 2024	
70 – Ventes, prestat° de services (sauf CAF)	54 663 €
74 – Subventions d'exploitation (dont CAF)	146 484 €
75 – Autres produits de gest° courante	2 500 €
76 – Produits financiers	422 €
77 – Produits exceptionnels	14 586 €
78 – Reprises amortissements et prov	0 €
79 – Transfert de charges	14 299 €
<b>total</b>	<b>232 954 €</b>



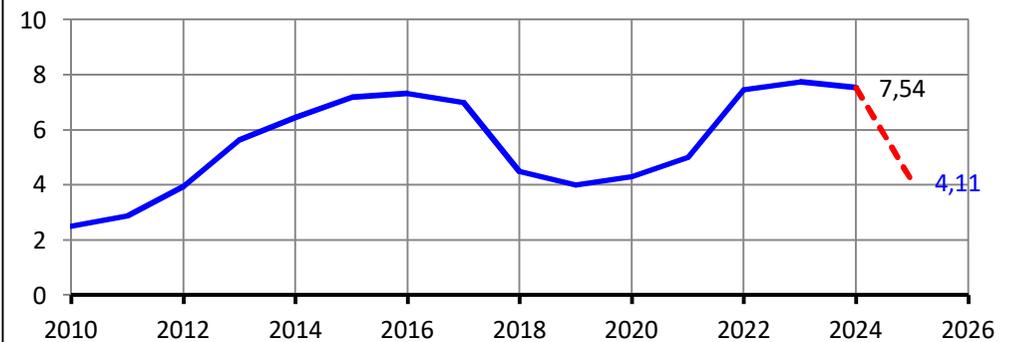
Année	Budget	Résultat	Réserves	Nb ETP
2010	92 393 €			2,5
2011	120 539 €	6 298 €	41 219 €	2,88
2012	143 923 €	-4 492 €	36 727 €	3,96
2013	167 675 €	8 942 €	45 669 €	5,64
2014	202 773 €	5 494 €	51 163 €	6,45
2015	217 692 €	7 278 €	58 441 €	7,17
2016	174 796 €	-12 570 €	45 871 €	7,33
2017	175 108 €	-14 592 €	31 279 €	7
2018	139 875 €	4 496 €	35 775 €	4,5
2019	137 809 €	7 924 €	43 699 €	4
2020	137 351 €	8 801 €	52 499 €	4,3
2021	220 393 €	10 677 €	63 176 €	5
2022	285 851 €	20 641 €	83 817 €	7,46
2023	240 554 €	-31 336 €	52 481 €	7,74
2024	232 954 €	-8 682 €	43 799 €	7,54
prévisionnel 2025	145 849 €	-22 367 €	21 432 €	4,11

prévisionnel

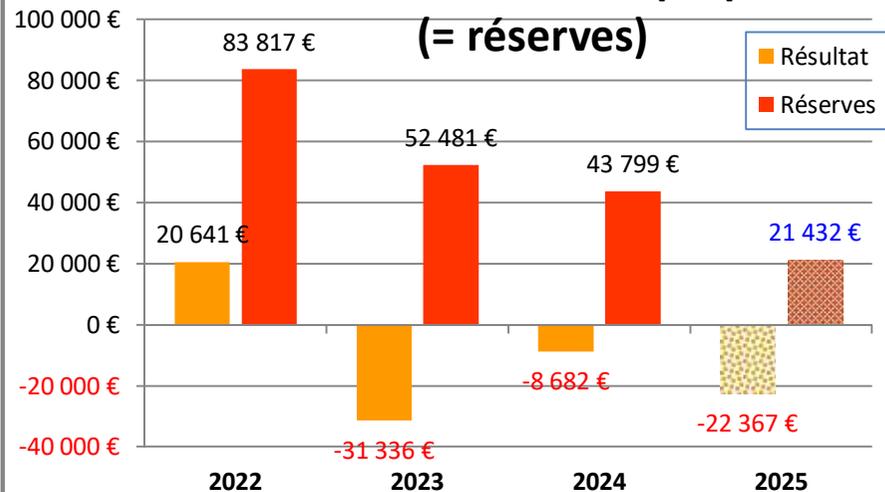
### Evolution du budget annuel



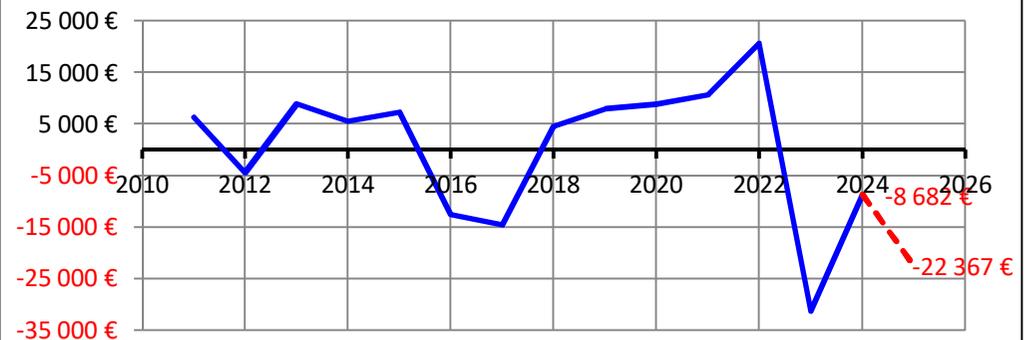
### Evolution des effectifs salariés



### Evolution des fonds propres (= réserves)



### Evolution du résultat net global



CHARGES 2024	TOTAL	Jardins Digne	Ateliers Associatifs	Jardins Manosque	Missions agro
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
<b>60 – Achat</b>	<b>14 367</b>	<b>2 057</b>	<b>1 013</b>	<b>1 289</b>	<b>10 008</b>
Achats d'études et prestations de serv	0				
Achats non stockés (eau, énergie, ...)	3 997	1 752	354	999	892
Fournitures non stockées	914	148	27	109	631
Marchandises	9 455	156	632	182	8 485
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>21 601</b>	<b>9 650</b>	<b>3 157</b>	<b>7 682</b>	<b>1 111</b>
Locations	15 384	6 923	2 308	5 384	769
Entretien et réparation	2 646	1 120	314	1 048	163
Assurance	3 571	1 607	536	1 250	179
Documentation	0				
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>22 403</b>	<b>10 089</b>	<b>3 328</b>	<b>7 884</b>	<b>1 101</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 059	2 726	909	2 121	303
Publicité, publication	1 723	775	258	603	86
Déplacements, missions	999	424	127	414	34
Frais postaux et de télécommunications	1 910	892	278	647	92
Frais bancaires et cotisations	223	101	33	78	12
Formations professionnelles	11 489	5 170	1 723	4 021	574
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>1 572</b>	<b>707</b>	<b>236</b>	<b>550</b>	<b>79</b>
Impôts et taxes sur rémunération	1 572	707	236	550	79
Autres impôts et taxes	0				
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>167 651</b>	<b>75 443</b>	<b>25 147</b>	<b>58 678</b>	<b>8 382</b>
Salaires bruts et congés	155 896	70 153	23 385	54 563	7 795
Charges patronales	7 483	3 368	1 122	2 619	374
Autres charges de personnel (mut+méd)	4 272	1 922	640	1 496	213
<b>65-Autres charges gestion cour</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0</b>				
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>5 720</b>	<b>2 574</b>	<b>858</b>	<b>2 002</b>	<b>286</b>
<b>68-Dotation aux amortissements</b>	<b>8 320</b>	<b>3 744</b>	<b>1 248</b>	<b>2 912</b>	<b>416</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>241 636</b>	<b>104 266</b>	<b>34 988</b>	<b>80 999</b>	<b>21 384</b>
<b>86 – Contributions volontaires</b>	<b>42 876</b>	<b>15 846</b>	<b>14 184</b>	<b>12 846</b>	<b>0</b>
Personnel bénévole	37 266	11 796	13 974	11 496	
Prestations et dons en nature	5 610	4 050	210	1 350	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>284 512</b>	<b>120 112</b>	<b>49 172</b>	<b>93 845</b>	<b>21 384</b>
<b>RESULTAT 2024</b>	<b>-8 682</b>	<b>43%</b>	<b>14%</b>	<b>34%</b>	<b>9%</b>

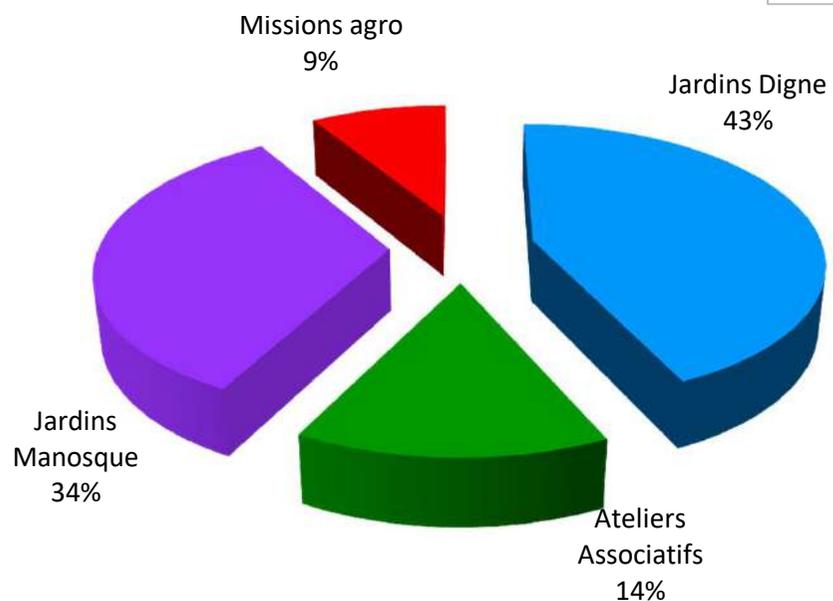
PRODUITS 2024	TOTAL	Jardins Digne	Ateliers associatifs	Jardins Manosque	Missions agro
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
<b>70- Ventes, prestations de services</b>	<b>108 749</b>	<b>43 166</b>	<b>20 443</b>	<b>31 477</b>	<b>13 663</b>
Prestations de services	53 647	16 756	18 824	4 545	13 523
Revente achats collectifs	1 016	337	539		140
Espace de vie sociale CAF	54 086	26 074	1 080	26 933	
<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>92 398</b>	<b>45 275</b>	<b>8 361</b>	<b>38 136</b>	<b>626</b>
Ville de Digne les Bains - vie associative	1 000	1 000			
Contrat de ville Jardins P2A Digne-les-Bains	9 900	9 900			
Ville de Manosque - vie associative	0				
Contrat de ville Jardins DLVA Manosque	7 000			7 000	
FDVA	3 000		3 000		
FONJEP	14 214	7 107	2 132	4 975	
MSA	9 000	4 500	1 350	3 150	
DREAL	0				
Prise en charge CUI-PEC	12 524	5 636	1 879	4 383	626
Prise en charge Adulte-Relais	35 761	17 133		18 628	
<b>75 -Autres produits de gestion</b>	<b>2 500</b>	<b>1 232</b>	<b>580</b>	<b>687</b>	<b>1</b>
Cotisations	2 275	1 230	360	685	
Dons	219		219		
Produits divers de gestion	6	2	1	2	1
Fondations	0				
<b>76 -Produits financiers</b>	<b>422</b>	<b>190</b>	<b>63</b>	<b>148</b>	<b>21</b>
<b>77-Produits exceptionnels</b>	<b>14 586</b>	<b>6 463</b>	<b>2 154</b>	<b>5 026</b>	<b>943</b>
produits de cession	10 225	4 500	1 500	3 500	725
Quote part subventions	4 361	1 963	654	1 526	218
<b>78-Reprises amortissements et prov</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
<b>79- Transferts de charges</b>	<b>14 299</b>	<b>6 303</b>	<b>2 015</b>	<b>4 766</b>	<b>1 214</b>
Uniformation	9 902	4 456	1 485	3 466	495
Divers	4 396	1 847	530	1 300	719
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>232 954</b>	<b>102 630</b>	<b>33 616</b>	<b>80 240</b>	<b>16 469</b>
<b>87 Contributions volontaires</b>	<b>28 692</b>	<b>15 846</b>	<b>0</b>	<b>12 846</b>	<b>0</b>
Bénévolat	23 292	11 796		11 496	
Prestations et dons en nature	5 400	4 050		1 350	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>261 646</b>	<b>118 476</b>	<b>33 616</b>	<b>93 086</b>	<b>16 469</b>
<b>Résultats par actions</b>	<b>-8 682</b>	<b>-1 636</b>	<b>-1372</b>	<b>-759</b>	<b>-4915</b>
% autofinancement	60%	56%	75%	52%	96%
% autofinancement (sans CAF)	37%	5%	72%	19%	96%

CHARGES = Dépenses ; PRODUITS = Recettes

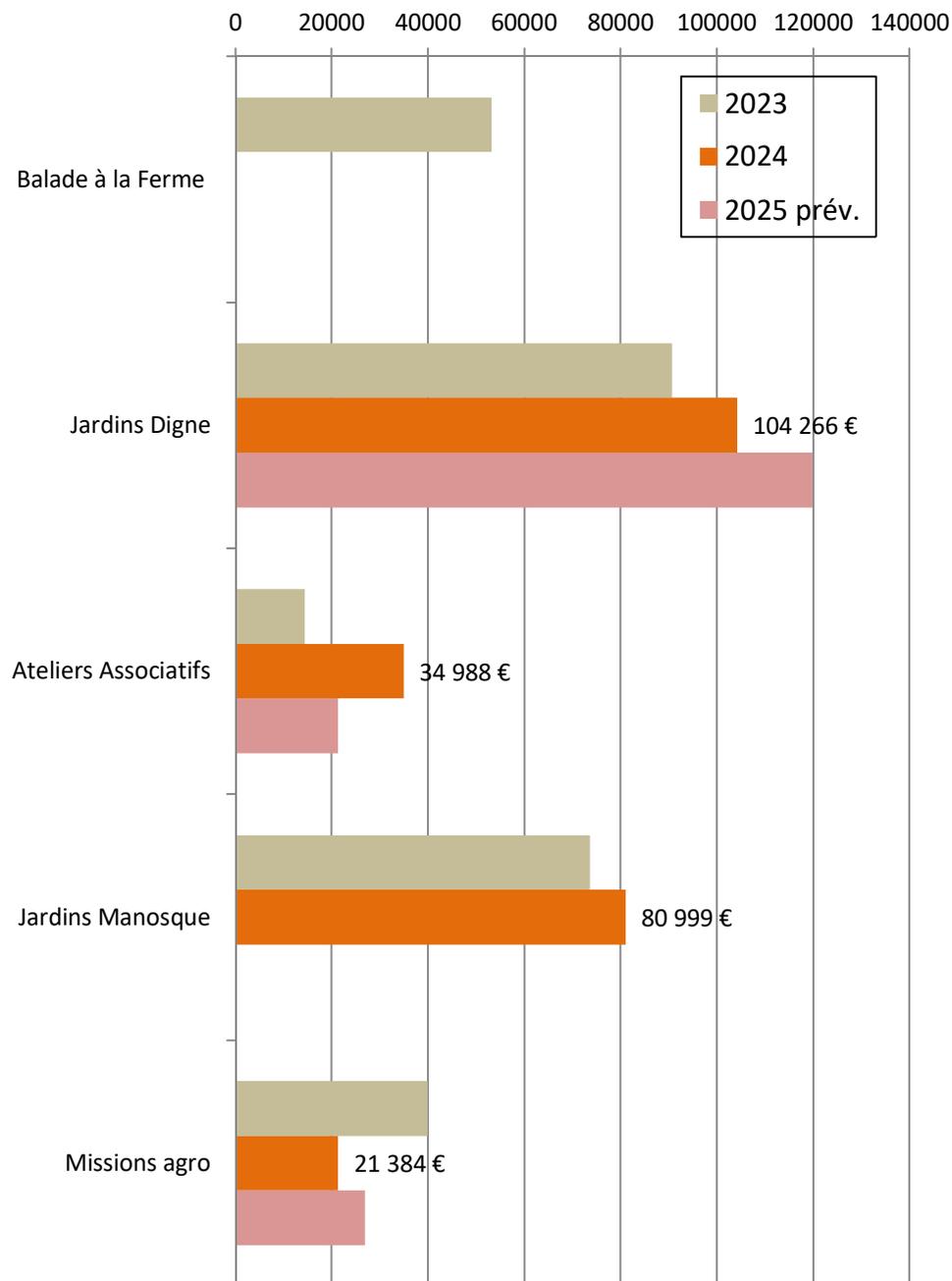
### Répartition des charges par actions

	total	Balade à la Ferme	Jardins Digne	Ateliers Associatifs	Jardins Manosque	Missions agro
2023	271 890	53 215	90 699 €	14 402 €	73 618 €	39 956 €
2024	241 636		104 266 €	34 988 €	80 999 €	21 384 €
2025 prév.	168 216		119 871 €	21 386 €		26 959 €

### Répartition des charges par actions 2024



### Evolution des charges par actions



## BUDGET PREVISIONNEL 2025 A FLEUR DE PIERRE à jour au 12/06/2025

CHARGES	Total	PRODUITS	Total
<b>60 - Achat</b>	<b>7 241 €</b>	<b>70 - Ventes, prestations de services</b>	<b>38 500 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	0 €	Prestations de services	11 000 €
Achats non stockés (eau, énergie, ...)	2 381 €	Revente de marchandises	500 €
Fournitures non stockées	3 160 €	Espace de vie sociale CAF	27 000 €
Marchandises	1 700 €	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>54 694 €</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>12 344 €</b>	Ville de Digne les Bains - vie associative	1 000 €
Locations	8 640 €	Contrat de ville Jardins P2A Digne-les-Bains	9 000 €
Entretien et réparation	1 000 €	DREAL (ou autre)	0 €
Assurance	2 504 €	Département 04 - CFPPA	6 000 €
Documentation	200 €	FDVA	4 000 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>16 484 €</b>	FONJEP	7 106 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	8 700 €	MSA	4 500 €
Publicité, publication	951 €	P2A - Projet alimentaire territorial	0 €
Déplacements, missions	606 €	Prise en charge CUI-PEC	288 €
Frais postaux et de télécommunications	790 €	Prise en charge adulte-relais	22 800 €
Frais bancaires et cotisations	437 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 550 €</b>
Formation professionnelle	5 000 €	Cotisations	1 750 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>1 700 €</b>	Dons	2 800 €
Impôts et taxes sur rémunération	1 700 €	Fondations	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	Produits divers de gestion	0 €
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>102 028 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0 €</b>
Salaires bruts	86 960 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>39 960 €</b>
Charges patronales	10 838 €	Reliquat CAF Manoque 2024	8 100 €
Autres charges de personnel	4 230 €	Quote part subventions	4 360 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0 €</b>	Produits de cession	27 500 €
<b>66 - Charges financières</b>	<b>150 €</b>	<b>78 - Reprises amortissements et prov</b>	<b>0 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>21 893 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>8 145 €</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>6 376 €</b>	Uniformation	5 000 €
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>168 216 €</b>	Divers	3 145 €
<b>86 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>40 500 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>145 849 €</b>
Personnel bénévole	36 000 €	<b>87 Contributions volontaires en nature</b>	<b>40 500 €</b>
Mise à disposition de biens et prestations	4 500 €	Bénévolat	36 000 €
<b>TOTAL DES CHARGES 2025</b>	<b>208 716 €</b>	Prestations et dons en nature	4 500 €
<i>Résultat prévisionnel 2025</i>	<b>-22 367 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS 2025</b>	<b>186 349 €</b>

A Fleur de Pierre - Jardins Solidaires Écologiques

Comptes validés le 18/06/2025

Hervé ROY, délégué du collège Finances



06 10 56 74 34 - [afleurdepierre@orange.fr](mailto:afleurdepierre@orange.fr)

Siret : 494 568 587 00054

CHARGES - PREVISIONNEL 2025	TOTAL	Jardins Digne	Ateliers associatifs	Agro-écologie
<b>PREVISIONNEL 2025</b>	100%	75%	15%	10%
<b>60 – Achat</b>	<b>7 241</b>	<b>4 758</b>	<b>767</b>	<b>1 716</b>
Achats d'études et de prestations de services	0			
Achats non stockés (eau, énergie, ...)	2 381	1 758	267	356
Fournitures non stockées	3 160	3 000		160
Marchandises	1 700		500	1 200
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>12 344</b>	<b>9 417</b>	<b>1 542</b>	<b>1 385</b>
Locations (930+260+92... > 1300)	8 640	6 687	961	992
Entretien et réparation	1 000	742	127	131
Assurance	2 504	1 988	254	262
Documentation	200		200	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>16 484</b>	<b>12 219</b>	<b>2 206</b>	<b>2 059</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	8 700	6 452	1 106	1 142
Publicité, publication	951	705	121	125
Déplacements, missions	606	371	89	146
Frais postaux et de télécommunications	790	607	89	94
Frais bancaires et cotisations	437	334	51	52
Formations professionnelles	5 000	3 750	750	500
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>1 700</b>	<b>1 275</b>	<b>255</b>	<b>170</b>
Impôts et taxes sur rémunération	1 700	1 275	255	170
Autres impôts et taxes	0			
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>102 028</b>	<b>72 467</b>	<b>14 493</b>	<b>15 068</b>
Salaires bruts	86 960	61 166	12 233	13 561
Charges patronales	10 838	8 129	1 626	1 084
Autres charges de personnel (mut+méd)	4 230	3 173	635	423
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0</b>			
<b>66 - Charges financières</b>	<b>150</b>	<b>113</b>	<b>23</b>	<b>15</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>21 893</b>	<b>14 841</b>	<b>1 144</b>	<b>5 908</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>6 376</b>	<b>4 782</b>	<b>956</b>	<b>638</b>
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>168 216</b>	<b>119 871</b>	<b>21 386</b>	<b>26 959</b>
<b>86 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>40 500</b>	<b>33 750</b>	<b>6 750</b>	<b>0</b>
Personnel bénévole	36 000	30 000	6 000	0
Mise à disposition de biens et prestations	4 500	3 750	750	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>208 716</b>	<b>153 621</b>	<b>28 136</b>	<b>26 959</b>
<b>RESULTAT NET PREVISIONNEL</b>	<b>-22 367 €</b>	<b>-7 888 €</b>	<b>-5 397 €</b>	<b>-9 082 €</b>

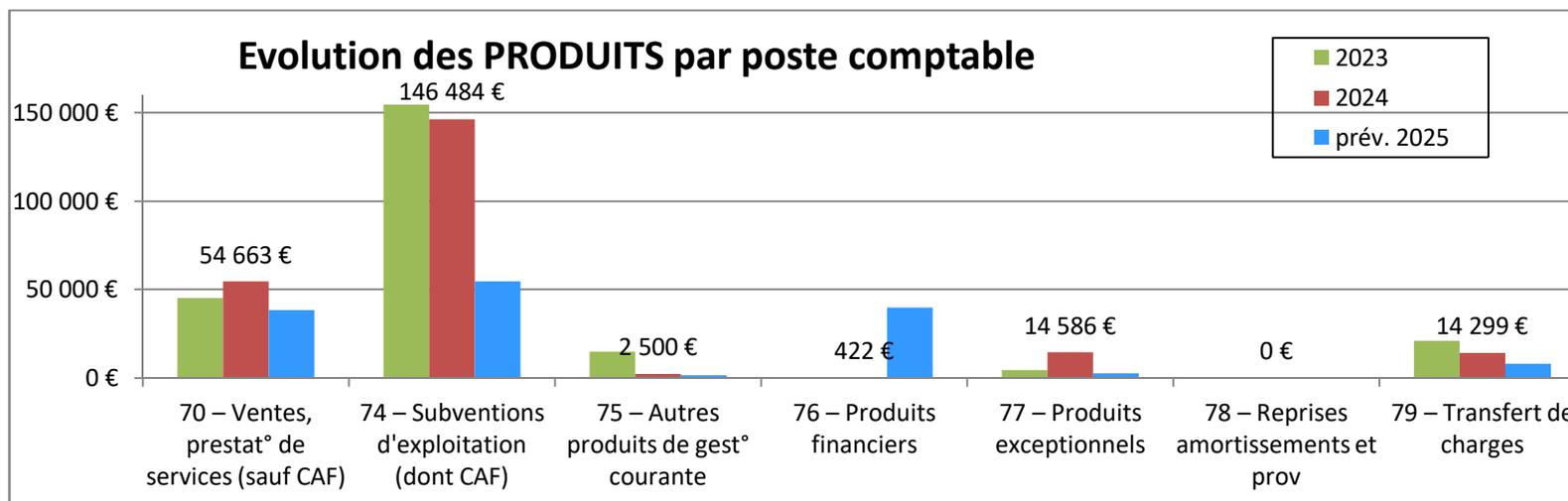
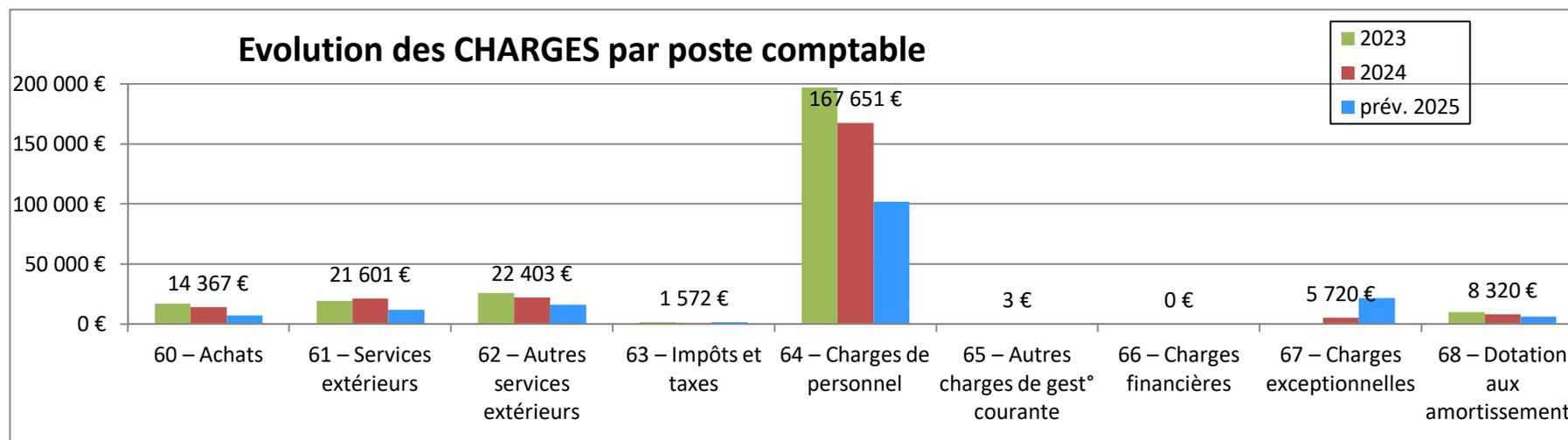
PRODUITS - PREVISIONNEL 2025	Total	Jardins Digne	Ateliers associatifs	Agro-écologie
	-22367	-7888	-5397	-9082
<b>70- Ventes, prestations de services</b>	<b>38 500</b>	<b>25 500</b>	<b>2 000</b>	<b>11 000</b>
Prestations de services	11 000			11 000
Revente achats collectifs	500	500	0	
Espace de vie sociale CAF	27 000	25 000	2 000	
<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>54 694</b>	<b>48 917</b>	<b>5 066</b>	<b>711</b>
Ville de Digne les Bains - vie associative	1 000	1 000		
Contrat de ville Jardins P2A Digne-les-Bains	9 000	9 000		
FDVA	4 000	0	4 000	
FONJEP	7 106	5 329	1 066	711
MSA	4 500	4 500		
DREAL (ou autre)	0	0		
Département 04 - CFPPA	6 000	6 000		
P2A - Projet alimentaire territorial	0	0		
CUI-PEC	288	288		
Prise en charge adulte-relais	22 800	22 800		
<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 550</b>	<b>2 800</b>	<b>1 750</b>	<b>0</b>
Cotisations	1 750		1 750	
Dons	2 800	2 800		
Fondations	0			
Produits divers de gestion	0			
<b>76 -Produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>77-Produits exceptionnels</b>	<b>39 960</b>	<b>28 629</b>	<b>6 050</b>	<b>5 281</b>
Quote part subventions	4 360	3 234	554	572
Reliquat CAF Manosque	8 100	5 000	2 000	1 100
Produits de cession	27 500	20 395	3 496	3 609
<b>78-Reprises amortissements et prov</b>	<b>0</b>			
<b>79-Transfert de charges</b>	<b>8 145</b>	<b>6 137</b>	<b>1 123</b>	<b>885</b>
Uniformation	5 000	3 750	750	500
Divers	3 145	2 387	373	385
<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>145 849</b>	<b>111 983</b>	<b>15 989</b>	<b>17 877</b>
<b>87 Contribut° volontaires en nature</b>	<b>40 500</b>	<b>33 750</b>	<b>6 750</b>	<b>0</b>
Bénévolat	36 000	30 000	6 000	
Prestations et dons en nature	4 500	3 750	750	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>186 349</b>	<b>145 733</b>	<b>22 739</b>	<b>17 877</b>
<i>% autofinancement (sans CAF)</i>	44%	34%	56%	96%

### Evolution des CHARGES par poste

	2023	2024	prév. 2025
60 – Achats	17 194 €	14 367 €	7 241 €
61 – Services extérieurs	19 749 €	21 601 €	12 344 €
62 – Autres services extérieurs	26 103 €	22 403 €	16 484 €
63 – Impôts et taxes	1 854 €	1 572 €	1 700 €
64 – Charges de personnel	196 930 €	167 651 €	102 028 €
65 – Autres charges de gest° courante	0 €	3 €	0 €
66 – Charges financières	0 €	0 €	150 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €	5 720 €	21 893 €
68 – Dotation aux amortissements	10 060 €	8 320 €	6 376 €
<b>total</b>	<b>271 890 €</b>	<b>241 636 €</b>	<b>168 216 €</b>
	<b>variation</b>	<b>-11,1%</b>	<b>-30,4%</b>

### Evolution des PRODUITS par poste

	2023	2024	prév. 2025
70 – Ventes, prestat° de services (sauf CAF)	45 450 €	54 663 €	38 500 €
74 – Subventions d'exploitation (dont CAF)	154 549 €	146 484 €	54 694 €
75 – Autres produits de gest° courante	15 059 €	2 500 €	1 750 €
76 – Produits financiers	1 €	422 €	39 960 €
77 – Produits exceptionnels	4 460 €	14 586 €	2 800 €
78 – Reprises amortissements et prov	0 €	0 €	0 €
79 – Transfert de charges	21 035 €	14 299 €	8 145 €
<b>total</b>	<b>240 554 €</b>	<b>232 954 €</b>	<b>145 849 €</b>
	<b>variation</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-37,4%</b>

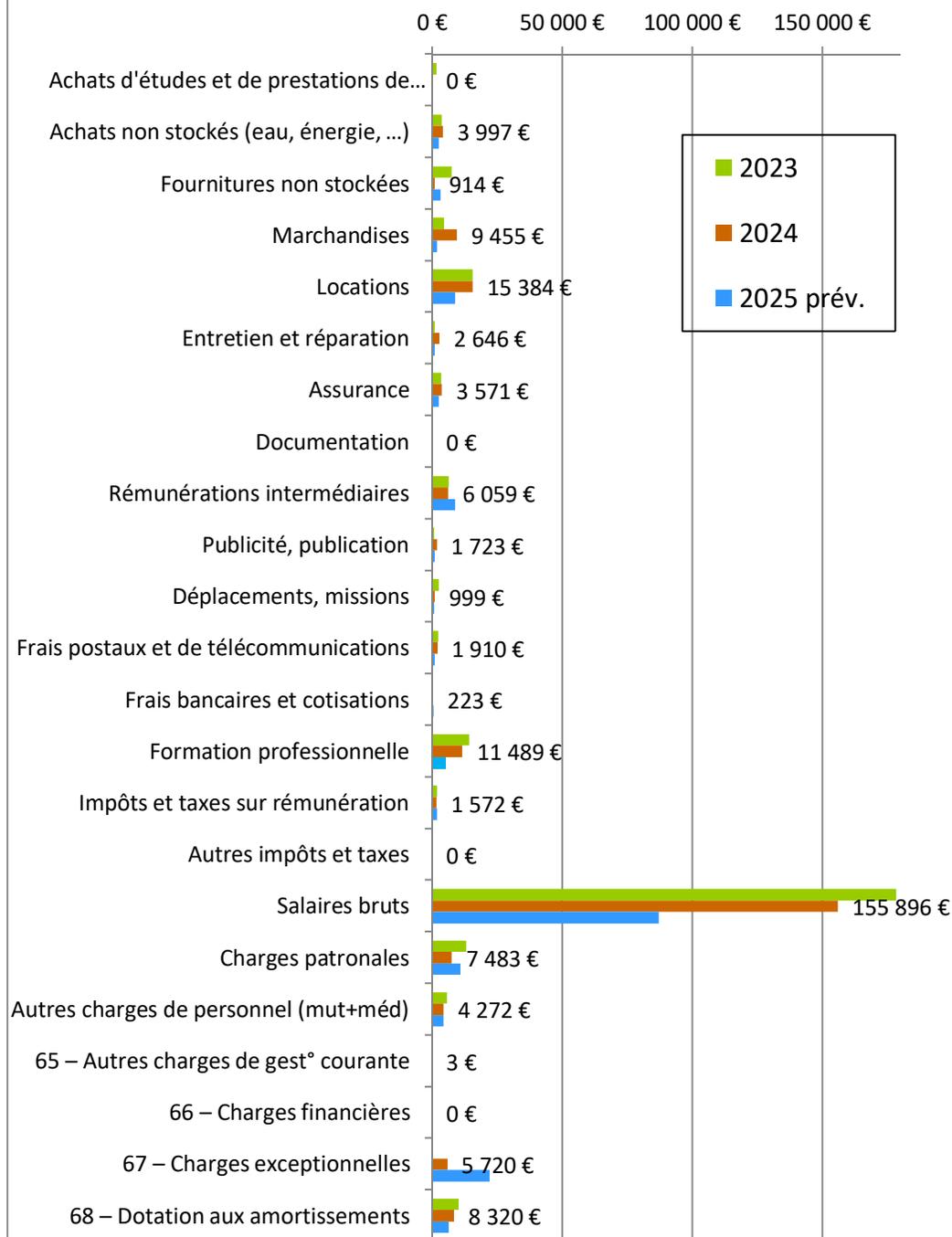


## Evolution des charges (détaillé)

	2023	2024	2025 prév.
Achats d'études et de prestations de services	1 617 €	0 €	0 €
Achats non stockés (eau, énergie, ...)	3 638 €	3 997 €	2 381 €
Fournitures non stockées	7 479 €	914 €	3 160 €
Marchandises	4 460 €	9 455 €	1 700 €
Locations	15 484 €	15 384 €	8 640 €
Entretien et réparation	861 €	2 646 €	1 000 €
Assurance	3 404 €	3 571 €	2 504 €
Documentation	0 €	0 €	200 €
Rémunérations intermédiaires	6 240 €	6 059 €	8 700 €
Publicité, publication	691 €	1 723 €	951 €
Déplacements, missions	2 555 €	999 €	606 €
Frais postaux et de télécommunications	2 330 €	1 910 €	790 €
Frais bancaires et cotisations	250 €	223 €	437 €
Formation professionnelle	14 037 €	11 489 €	5 000 €
Impôts et taxes sur rémunération	1 854 €	1 572 €	1 700 €
Autres impôts et taxes	0 €	0 €	0 €
Salaires bruts	178 246 €	155 896 €	86 960 €
Charges patronales	12 982 €	7 483 €	10 838 €
Autres charges de personnel (mut+méd)	5 702 €	4 272 €	4 230 €
65 – Autres charges de gest° courante	0 €	3 €	0 €
66 – Charges financières	0 €	0 €	150 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €	5 720 €	21 893 €
68 – Dotation aux amortissements	10 060 €	8 320 €	6 376 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>271 890 €</b>	<b>241 636 €</b>	<b>168 216 €</b>
Personnel bénévole	45 024 €	37 266 €	36 000 €
Prestations et dons en nature	30 685 €	5 610 €	4 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>347 599 €</b>	<b>284 512 €</b>	<b>208 716 €</b>

variation TOTAL DES CHARGES # -11,1% -30,4%

## Evolution des charges (détaillé)

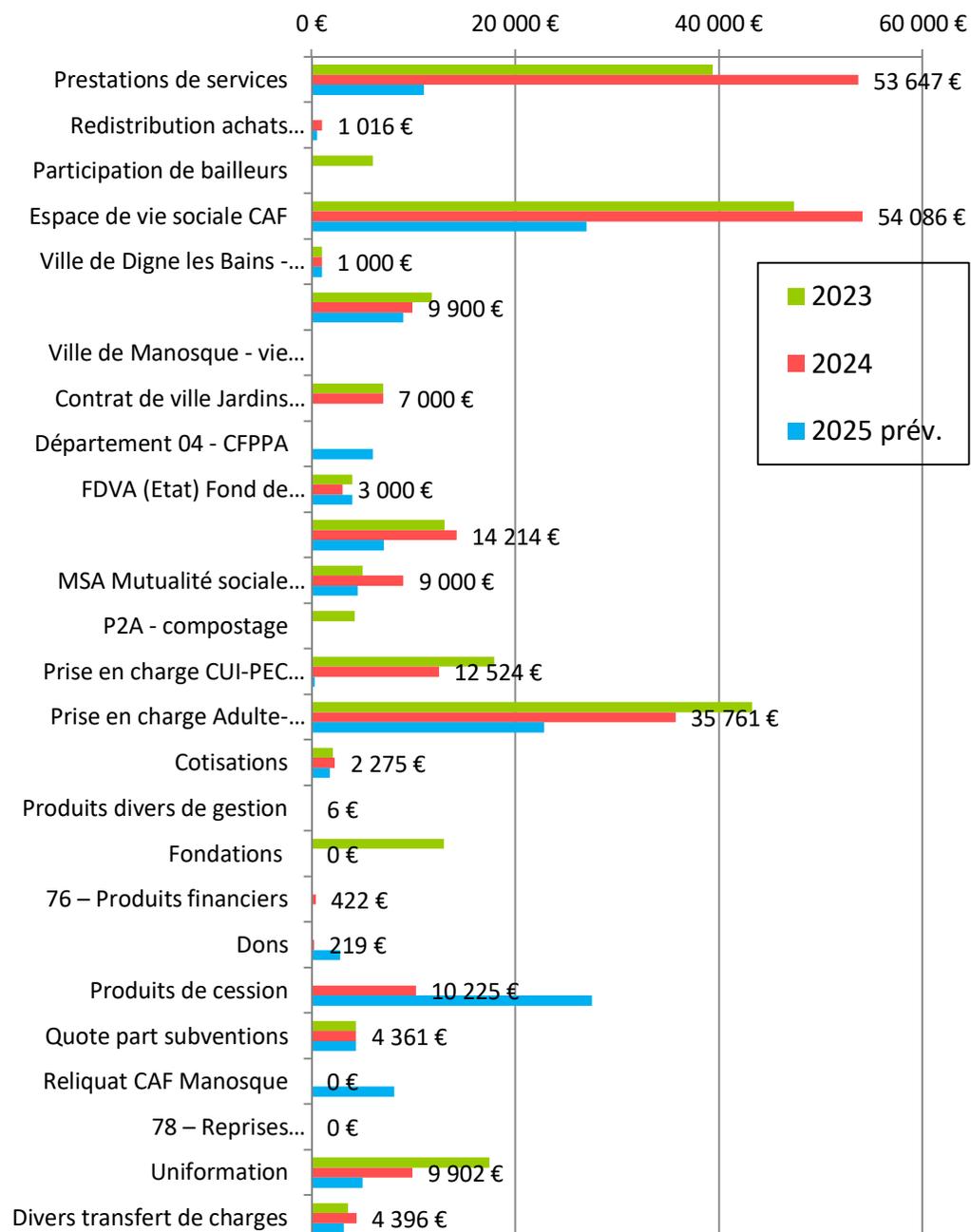


## Evolution des produits (détaillé)

	2023	2024	2025 prév.
Prestations de services	39 397 €	53 647 €	11 000 €
Redistribution achats collectifs	53 €	1 016 €	500 €
Participation de bailleurs	6 000 €		
Espace de vie sociale CAF	47 364 €	54 086 €	27 000 €
Ville de Digne les Bains - vie associative	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Contrat de ville Jardins P2A Digne-les-Bains	11 800 €	9 900 €	9 000 €
Ville de Manosque - vie associative	0 €		
Contrat de ville Jardins DLVA Manosque	7 000 €	7 000 €	
Département 04 - CFPPA			6 000 €
FDVA (Etat) Fond de développement de la vie a	4 000 €	3 000 €	4 000 €
FONJEP (aides à l'emploi Etat)	13 020 €	14 214 €	7 106 €
MSA Mutualité sociale agricole	5 000 €	9 000 €	4 500 €
P2A - compostage	4 200 €		
Prise en charge CUI-PEC (aides à l'emploi)	17 924 €	12 524 €	288 €
Prise en charge Adulte-Relais (aides à l'emploi)	43 241 €	35 761 €	22 800 €
Cotisations	2 050 €	2 275 €	1 750 €
Produits divers de gestion	9 €	6 €	0 €
Fondations	13 000 €	0 €	0 €
76 – Produits financiers	1 €	422 €	0 €
Dons	100 €	219 €	2 800 €
Produits de cession		10 225 €	27 500 €
Quote part subventions	4 360 €	4 361 €	4 360 €
Reliquat CAF Manosque	0 €	0 €	8 100 €
78 – Reprises amortissements et prov	0 €	0 €	0 €
Uniformation	17 446 €	9 902 €	5 000 €
Divers transfert de charges	3 589 €	4 396 €	3 145 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>240 554 €</b>	<b>232 954 €</b>	<b>145 849 €</b>
Personnel bénévole	45 024 €	23 292 €	36 000 €
Prestations et dons en nature	30 685 €	5 400 €	4 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>316 263 €</b>	<b>261 646 €</b>	<b>186 349 €</b>

variation TOTAL DES PRODUITS # -17,3% -28,8%

## Evolution des produits (détaillé)



# Perspectives

## Premier Semestre 2025

*Recentrage du projet sur les fondamentaux / Réduction de l'équipe salariée / Stratégie économique : faire financer ce qu'on fait déjà.*

### Vie associative

**Organisation d'un Comité de Pilotage** tout début 2025 avec des adhérents et des partenaires institutionnels et financiers : cela a permis de faire le point sur l'année écoulée et de montrer la détermination de l'association pour redresser la barre

**Déménagement des locaux** : nouveaux bureaux au 41 rue de l'Hubac

**Consolidation** du collège Finances **et lancement** du collège Vie Associative avec les adhérent.es 2025

### Équipe salariée

**Fin mars** : licenciements économiques de Hervé et Jessy : l'équipe ne compte plus que 3 salariées (+2 en congé parental)

**Avril à novembre** : pause de Mathilde et remplacement par Camille

### Jardins

**Clôture du jardin des Eaux Chaudes** : organisation de chantiers de démontage aux mois de mars et mai. L'association n'a plus que 3 jardins, à Digne.

**Le Jardin des Cerises fait peau neuve** : organisation de chantiers collectifs, changement de la bâche de la serre

### Finances

Démarrage en avril d'un **accompagnement DLA** afin de sécuriser l'année 2025 et étudier des scénarii pour le futur de l'association.

## Deuxième Semestre 2025

### Jardins

- **Poursuite de la rénovation des Cerises** avec les habitant.es et adhérent.es
- Projet **Bien Vieillir au Jardin**
- Poursuite de **l'animation hebdomadaire** dans les 3 jardins.

### Équipe salariée

- **Equipe salariée à 3** postes actifs + 2 postes en congés parental

### Vie associative

- Organisation d'une **grande Fête de soutien le samedi 4 octobre 2025** : après-midi jeux et animations au jardin des Cerises, suivie d'une soirée festive à la Salle Perchot.

- Poursuite du **travail partenarial**

### Finances

- Lancement de la **campagne de dons** en septembre après réception du rescrit fiscal Mécénat
- Recherche de **financements privés** (fondations, mécénat de proximité)
- Poursuite de **l'accompagnement DLA**

## Et pour la suite ?

Si l'on parvient à éviter la cessation de paiement en début 2026, l'année 2026 sera dans tous les cas notre dernière cartouche : la dernière tentative pour rééquilibrer le modèle, sinon l'association devra soit fermer, soit fonctionner sans salarié·es et sans financements. En effet, on ne pourra pas absorber un 4ème déficit d'affilée, car nous n'aurons plus de réserves (= risque de cessation de paiements).

## Comment faire pour trouver un modèle viable pour l'association ?

Nous sommes en train de suivre un accompagnement avec une consultante extérieure, qui nous aide à nous projeter et à imaginer des scénarii futurs pour l'association.

**Voici 3 scénarii** que nous avons travaillé avec Sabine Martel, intervenante dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement :

- Le scénario utopique
- Le scénario minimal
- Le scénario de l'entre-deux



# 1/ Le scenario utopique

on part des charges que l'on a, et on part du principe qu'on aura les recettes correspondantes. Cela signifierait : garder l'organisation actuelle, renégocier des aides à l'emploi, obtenir le maximum possible en subventions, réaliser 15k€ de prestations.

= Utopique car le contexte actuel n'est pas favorable aux financements publics et aides à l'emploi.



- Conserver les aides aux postes au max
- Trouver 15K€ de sub en plus de l'EVS et de la politique de la ville, à consolider (Reapp, précarité alim, CD04,...)
- Faire 15K€ de prestations

Prestations 15 000€
Cotisations +TC = 5 000€
EVS = CAF + MSA 31 500 €
Sub politique de la Ville 10 000 €
<b>Autres subventions ?</b> <b>15 000€</b>
Aides aux postes Fonjep + adulte relais 16 500€
<b>Autres aides aux postes ?</b> <b>13 300€</b>

106 300 €

Achats pour activités (5 500€)
Charges fixes de fonctionnement 25 850 €
Charges de personnel 74 300 € (SMIC) 2,86 ETP

105 660 €

## 2/ Le scenario minimal

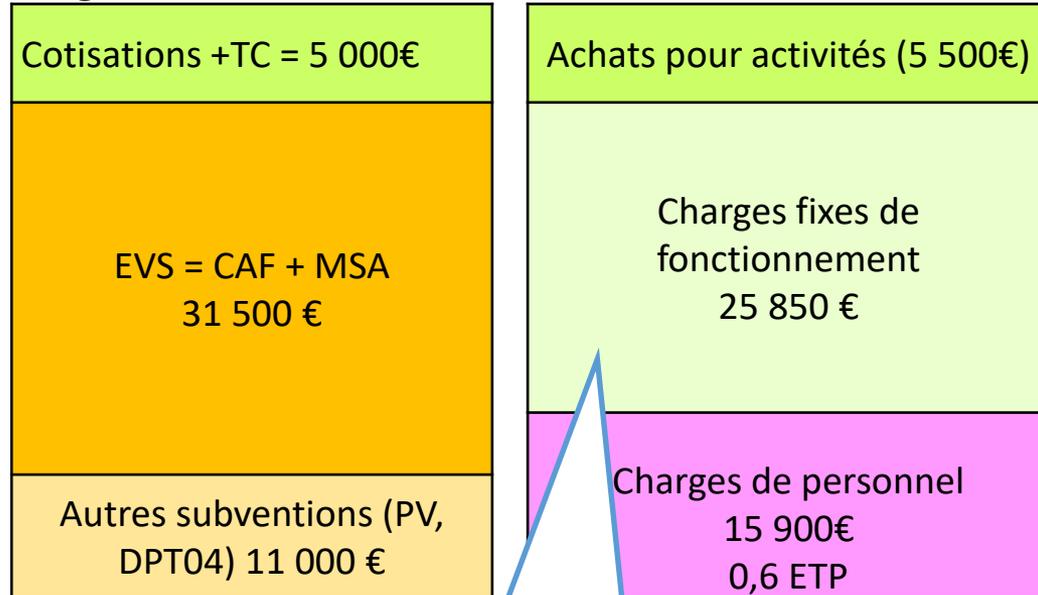
on part des recettes certaines que l'on a (agrément EVS + MSA + Politique de la ville + cotisations) et on voit ce que ça peut financer : en l'occurrence, un seul poste salarié à 60%, uniquement dédié à l'animation dans les jardins puisque c'est le cœur du projet.

= Cela nous permet de conserver le cœur de métier c'est-à-dire l'Espace de vie sociale et l'animation qui va avec. Peu satisfaisant, car l'équipe est réduite à peau de chagrin et nous sommes obligés de diminuer encore drastiquement nos activités et nos moyens.



- Financements : EVS + PV + CD04 (bien vieillir)
- Plus d'aides aux postes
- Pas de prestations : focus sur animation EVS
- Pilotage et gestion par les bénévoles
- équipe salariée = 0,6 ETP pour animation exclusivement, à charges fixes égales

### Budget minimum



Budget = 47 500 €

Si réduction des coûts de fonctionnement de 5K€ à 10K€ (comptable et loyer)  
=> 0,8 à 1 ETP salarié

### 3/ Entre-deux

*Espérer obtenir plus de financements que le pack certain + réaliser des prestations (soit en direct, soit en sous-traitance). Avec une équipe de 1.7 ETP qui se concentrerait sur l'animation et un peu sur la vie associative et le pilotage. Cela signifie un fort soutien bénévole sur les autres missions actuellement réalisées par les salariées.*

*= C'est le scénario que l'on envisage de travailler pour 2026, qui permet à la fois de conserver une équipe et un socle d'activités. Cela représente quand même encore une réduction de voilure par rapport à 2025.*



#### **FORT SOUTIEN BENEVOLE**

- Absence d'aides aux postes
  - EVS + 25K€ autres subventions
  - Equipe salariée = 1,7 ETP
- => 15K€ de prestations difficilement réalisables  
=> réduire les coûts de fonctionnement (loyer) ?  
Sous-traitance ?...

Prestations 15 000€
Cotisations +TC = 5 000€
CAF + MSA / EVS 31 500 €
Sub politique de la Ville 10 000 €
Autres subventions 15 000€

Charges variables (5 500€)
Charges fixes de fonctionnement 25 850 €
Charges de personnel 44 900€ 1,7 ETP

**Budget = 76 250 €**

*Si on ne parvient pas à réaliser un bénéfice en 2026 avec ce scénario, alors il nous restera peu d'options :*

- Soit une **association entièrement bénévole**
- Soit la **fermeture totale de l'association**

## Et moi, que puis-je faire ?

Vous venez de lire nos perspectives pour 2025... et peut-être que comme nous, vous vous demandez :

« **Comment soutenir l'association ?** »

Bonne nouvelle : **il y a plein de manières, petites ou grandes, de contribuer** au maintien de cette aventure collective.

## Voici quelques pistes concrètes :

### **Vous avez un peu de temps ?**

→ Participez à un chantier, proposez un atelier ou donnez un coup de main à un événement.

→ Rejoignez un collège ou le conseil d'administration collégial.

### **Vous aimez relier les gens ?**

→ Parlez de l'asso autour de vous, invitez vos proches à la fête du 4 octobre, partagez nos actus !

### **Vous pouvez nous soutenir financièrement ?**

→ Donnez adhérez, ou maintenez votre adhésion à prix libre : tout compte.

### **Vous avez des idées ou des compétences à partager ?**

→ Communication, recherche de financements, outils numériques... ou autre chose ? **Parlons-en !**

 **Chaque geste compte** pour maintenir vivante cette belle aventure collective.

**Merci d'être là, à nos côtés.**

# Présentation des membres et candidat.es

## Personnes élues à l'AGE 2024 et qui se représentent

*Florence*  
**BIARD**  
*Jardinière  
aux  
Phacélies*



Je souhaite renouveler ma candidature au Conseil d'Administration Collégial.

Un an et demi à s'entraider à trouver des solutions afin de "sauver à Fleur de Pierre" ; en apprenant à nous écouter et à décider ensemble en collégiale.

Je suis ravie de faire partie de cette équipe qui agit pour le bien-être des jardiniers et jardinières, et je souhaite poursuivre mon engagement pour défendre l'association, ses valeurs et ses salarié-es, qui sont indispensables à son action.

J'en profite pour lancer un petit appel aux adhérent-es plus jeunes : venez nous rejoindre, on a besoin de votre regard et de vos idées !

*Guy*  
**GARCIN**  
*Bénévole  
aux  
Phacélies*



Je suis adhérent `à A Fleur de Pierre depuis 2023 affecté au jardin des Phacélies où je n'ai pas de parcelles. Je suis entré au Conseil d'Administration Collégial depuis le début de cette année pour aider l'équipe.

Par ailleurs, je fais du jardinage depuis toujours avec mon grand-père agriculteur et mon père puis par moi-même depuis 25 ans sur un terrain prêté par un agriculteur.

*Thérèse*  
**HEWETT**  
*Jardinière  
aux  
Grelinettes*



Retraitée et jardinière depuis 5,6 ans, je me suis engagée au conseil d'administration car je trouve que l'association A Fleur de Pierre est tout à fait exceptionnelle : permettre de jardiner en ville aux personnes qui vivent en appartement , découvrir, apprendre le monde végétal et animal, et partager !

## Personnes élues pour 2024- 2026



*Françoise*  
**EYMARD  
DUVERNAY**  
*Bénévole*



*Nicole*  
**BAYLE**  
*Bénévole  
retraîtée*



*Mélanie*  
**DANIELLE  
MILLIERE**  
*Jardinière  
Jeune maman*



*Hervé*  
**ROY**  
*Jardinier  
Retraité*

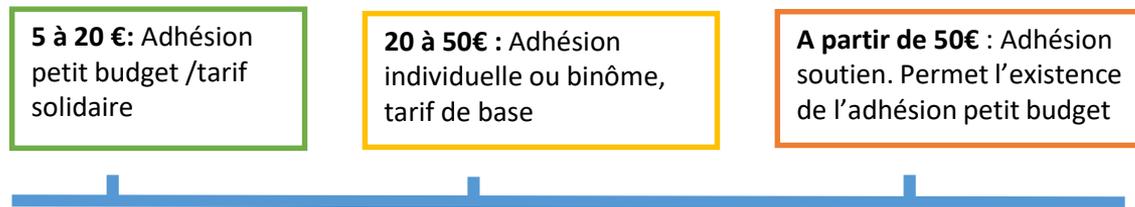


*Sonia*  
**WOTUS**  
*Bénévole  
salariée*

*Et pourquoi pas vous?*

# Proposition de grille tarifaire d'adhésions pour 2026

L'adhésion à l'association est à prix libre. Cela signifie que c'est vous qui choisissez le montant auquel vous souhaitez adhérer en fonction de vos moyens et en fonction de votre envie et de votre implication dans l'association.



La fourchette de prix ci-dessus est indicative et donne les informations permettant de se positionner.

Le montant de l'adhésion peut aussi se réfléchir en fonction des motivations de votre adhésion :

- avoir accès à une parcelle de jardin toute l'année, seul.e ou en binôme,
- participer aux ateliers proposés par l'association,
- cultiver sur la parcelle collective,
- déposer vos biodéchets et soutenir l'action de compostage de quartier
- marquer un soutien au projet de l'association,
- toute autre raison !



*Pour soutenir plus amplement l'association, il sera aussi possible de faire un don à l'association à partir de septembre 2025. Reconnue d'intérêt général, l'association pourra vous délivrer un reçu fiscal et les dons seront déductibles aux impôts à hauteur de 66%.*